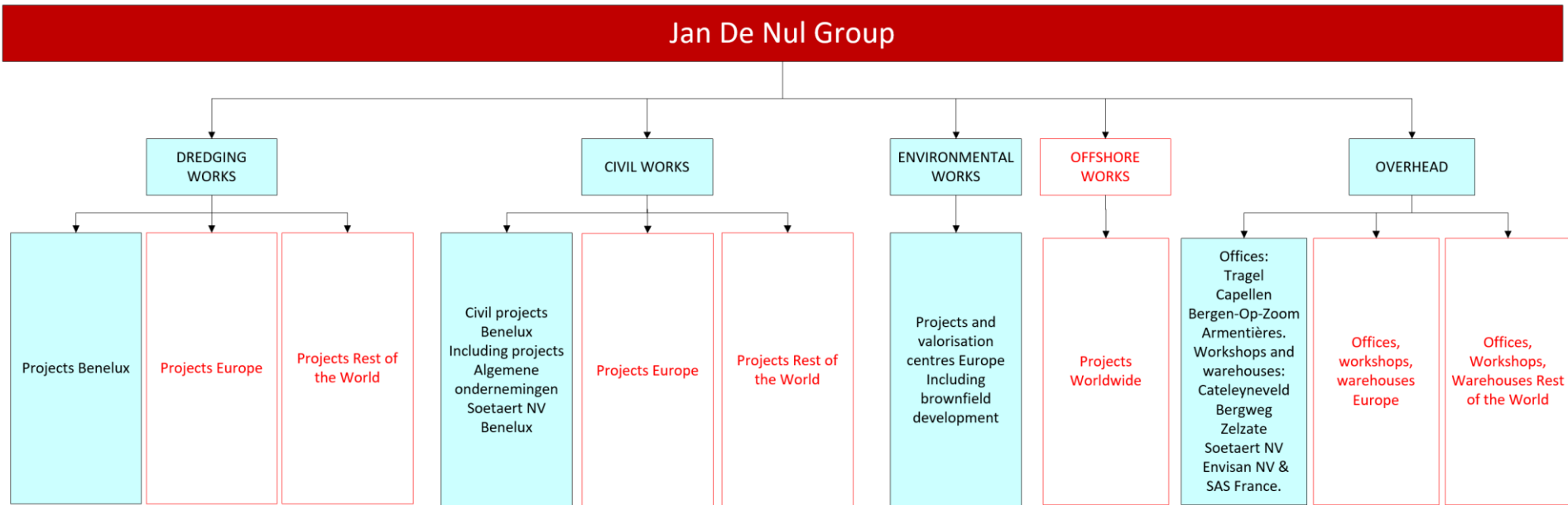


## 1 ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>

		2020	2019
<b>Scope 1</b>	Carburant navires	47.756 Ton CO <sub>2</sub>	33,540 Ton CO <sub>2</sub>
	Diesel	14.349 Ton CO <sub>2</sub>	252 Ton CO <sub>2</sub>
	Gaz naturel	1.098 Ton CO <sub>2</sub>	825 Ton CO <sub>2</sub>
	Carburant voitures de société	757 Ton CO <sub>2</sub>	3,546 Ton CO <sub>2</sub>
	Propane	37 Ton CO <sub>2</sub>	41 Ton CO <sub>2</sub>
	<b>Total</b>	<b>63.997 Ton CO<sub>2</sub></b>	<b>38,164 Ton CO<sub>2</sub></b>
<b>Scope 2</b>	Électricité	2.399 Ton CO <sub>2</sub>	0 Ton CO <sub>2</sub>
	récupération de la chaleur	29 Ton CO <sub>2</sub>	NA
	<b>Total</b>	<b>2.427 Ton CO<sub>2</sub></b>	<b>0 Ton CO<sub>2</sub></b>
<b>Scope 3</b>	Acier	84.612 Ton CO <sub>2</sub>	84,612 Ton CO <sub>2</sub>
	Béton	28.565 Ton CO <sub>2</sub>	18,863 Ton CO <sub>2</sub>
	Transport de terre	8.418 Ton CO <sub>2</sub>	8,934 Ton CO <sub>2</sub>
	Fondations - Soilmix	10.620 Ton CO <sub>2</sub>	NA
	Miles aériens	2.364 Ton CO <sub>2</sub>	1,970 Ton CO <sub>2</sub>
	Navettage	1.369 Ton CO <sub>2</sub>	4,039 Ton CO <sub>2</sub>
	Carburant véhicules privés	89 Ton CO <sub>2</sub>	75 Ton CO <sub>2</sub>
	Voitures de location	Ne fait plus partie des émissions les plus importantes du scope 3 de Jan De Nul Group en raison d'un changement du limite en 2018..	928 Ton CO <sub>2</sub>
	Taxi		85 Ton CO <sub>2</sub>
	Transport ( mobilisations & distributions )		NA
	<b>Total</b>	<b>136.037 ton CO<sub>2</sub></b>	<b>119.506 Ton CO<sub>2</sub></b>

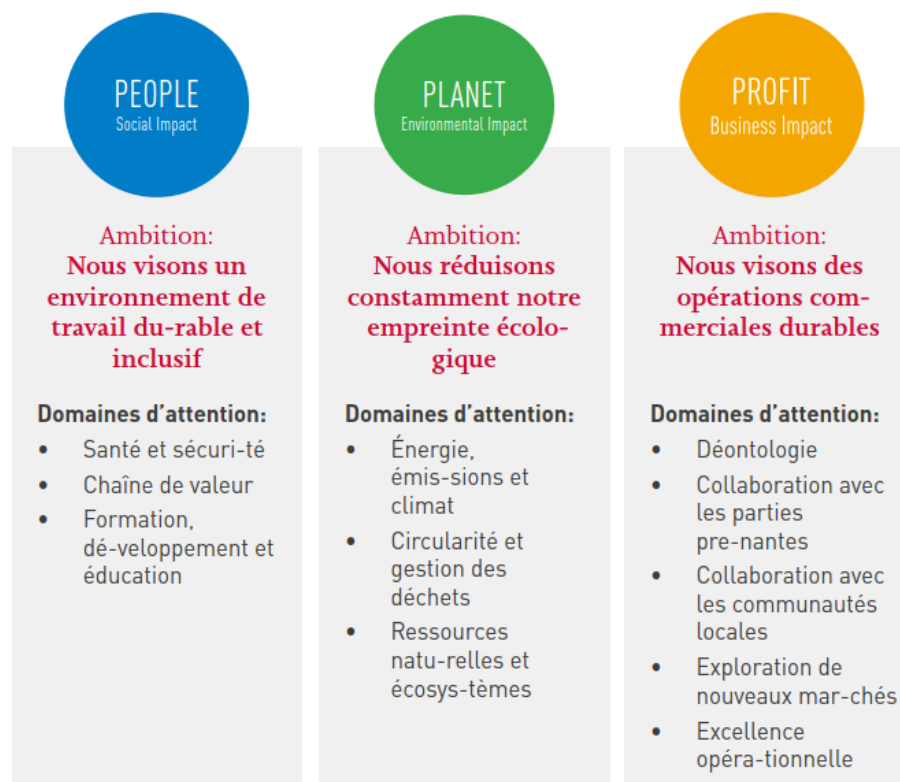
## 2 CADRE

La limite de l'échelle de performances CO<sub>2</sub> comprend tous les piliers bleus du groupe Jan De Nul.



### 3 POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre de notre politique QHSSE (FORM JDN.QF.01.01), signée par la direction générale, nous nous engageons à protéger l'environnement et le climat et à prévenir la pollution. Nous nous efforçons constamment de **consommer moins d'énergie et d'émettre moins de gaz à effet de serre**. Dans la mesure du possible, nous choisissons l'énergie verte. Cela est également confirmé dans notre stratégie de RSE (JDN.GF.01.42) où notre ambition est de réduire continuellement notre empreinte écologique.



## 4 OBJECTIFS

### 1.1. OBJECTIF 2020-01 (SCOPE 1)

#### **Réduction des émissions de carburant des navires pendant la réalisation de projets** **Objectif 2020 : réduction d'au moins 15 % par rapport au budget lors de l'appel d'offres**

La consommation de carburant sur les navires dépend du volume des travaux, des matériaux à mettre en œuvre et des circonstances dans lesquelles le projet se déroule.

Les objectifs sont dès lors formulés au niveau non pas de l'entreprise, mais des projets.

Mesures de réduction

- Utilisation de plans de gestion du rendement énergétique des navires (SEEMP)
- Optimisation de la planification des travaux
- Répartition optimale des générateurs
- Utilisation de biocarburant

### 1.2. OBJECTIF 2020-02 (SCOPE 1)

Réduction de la consommation de carburant des voitures de société du personnel

Objectif : réduction de 10 % par rapport à 2018 à l'horizon 2025

Empreinte 2018 = 5241 tonnes de CO<sub>2</sub> ou 8,65 tonnes/voiture de société

**Objectif 2020 = 8,46 tonnes/voiture de société ou 4,23 tonnes/voiture de société par semestre**

Mesures de réduction

- Accroître la sensibilisation
- Promouvoir l'usage du vélo
- Miser sur l'hybride et l'électrification

### 1.3. OBJECTIF 2020-03 (SCOPE 1)

Réduction de la consommation de gaz naturel et de fioul domestique par degré-jour sur les sites fixes.  
Objectif 2019-2020: réduction de 1,90 % ou 531 kg/degré-jour par rapport à 2018 au cours de 2019 et 2020  
Empreinte 2018 = 1131 tonnes de CO<sub>2</sub> ou 541 kg/degré-jour

Objectif 2019 = 539 kg/degré-jour ou 269 kg/degré-jour par semestre

**Objectif 2020 = 533 kg/degré-jour ou 266 kg/degré-jour par semestre**

Mesures de réduction

- Isolation des canalisations et des vannes des installations de chauffage
- Réglage des paramètres des installations de chauffage et des systèmes CVC (HVAC)

### 1.4. OBJECTIF 2020-04 (SCOPE 2)

Rapport entre électricité verte (électricité renouvelable d'origine régionale achetée + production par nos propres installations PV) et la quantité totale d'électricité consommée

**Objectif 2020 : minimum 98 %**

Mesures de réduction

- Élaborer des mesures d'économie d'électricité pour faire baisser la quantité totale d'électricité consommée
- Mise en place d'une installation PV
- Contrat d'entretien avec le fournisseur d'énergie dans le cadre de l'achat d'électricité verte d'origine locale.

### 1.5. OBJECTIF 2020-05 (SCOPE 2)

Rapport entre électricité verte (électricité renouvelable d'origine régionale achetée + production par nos propres installations PV) consommée sur les projets de génie civil et lors des travaux environnementaux et la consommation totale d'électricité consommée  
Objectif : minimum 75 % d'ici fin 2022 (**2020 : 20 % minimum ; 2021 : 50 % minimum ; 2022 : 75 % minimum**)

Mesures de réduction

- Élaborer des mesures d'économie d'électricité pour faire baisser la quantité totale d'électricité consommée
- Évaluer les possibilités en matière d'installations PV
- Suivi et extension de contrats d'électricité verte d'origine locale

## 1.6. OBJECTIF 2020-06 (SCOPE 3)

Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dues au trafic des navetteurs

Objectif d'ici 2022 : réduction de 13 % par rapport à 2018

2018 = 2433 tonnes ou 1,43 tonne/navetteur

**Objectif 2020 : réduction de 8 % par rapport à 2018 ou émissions maximales de 1,32 tonne/navetteur ou 0,66 tonne/navetteur par semestre**

Mesures de réduction

- Accroître la sensibilisation
- Promouvoir l'usage du vélo
- Évaluer le potentiel de réduction dans l'analyse de la chaîne « Trafic domicile-lieu de travail » 2019
- Offre de voitures hybrides dans le programme de leasing destiné aux travailleurs

## 1.7. OBJECTIF 2020-07 (SCOPE 3)

Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans les chaînes du béton, de l'acier et des terres lors des appels d'offres/projets

où nous avons de l'influence/la liberté de choix en matière de conception et de matériaux : projets DBFM, DBM et DB (projets de type *Design, Build, Finance et Maintain*).

**Objectif : réductions programmées démontrables au travers de notre propre optimisation des concepts (concept/matériaux) par rapport au concept de référence du client, et ce dans, respectivement :**

- 50 % des projets DBFM, DBM ou DB adjudés en 2021-2022 ;
- 20 % des projets DBFM, DBM ou DB adjudés en 2020-2021 ;
- **1 projet DBFM, DBM ou DB adjudé en 2019-2020.**

Mesures de réduction

- Conception : nous réduisons la consommation de matériau (béton, acier et déblais) grâce à une conception judicieuse des projets (avec impact sur scope I, II & III)
- Construction : nous mettons en œuvre des matériaux à bas carbone (par exemple, choix d'un béton à base de ciments à faible chaleur d'hydratation (avec impact sur scope III))
- Construction et exploitation : nous proposons la production d'énergie renouvelable dans l'optique de la phase d'utilisation de l'infrastructure existante (avec impact sur scope II & III)

## 5 ÉVOLUTION DES OBJECTIFS

Objectif		Objectif 2020	Résultat 2020	Commentaires
<b>Objectif 2020-1</b>	<b>Réduction des émissions de carburant des navires pendant la réalisation de projets. Objectif 2020 : réduction d'au moins 15 % par rapport au budget lors de l'appel d'offres.</b>	<b>Minimum 15%</b>	27,3%	
<b>Objectif 2020-2</b>	Réduction de la consommation de carburant des voitures de société du personnel Objectif : réduction de 10 % par rapport à 2018 à l'horizon 2025 Empreinte 2018 = 5241 tonnes de CO <sub>2</sub> ou 8,65 tonnes/voiture de société <b>Objectif 2020 = 8,46 tonnes/voiture de société ou 4,23 tonnes/voiture de société par semestre</b>	<b>Émissions maximales: 4,23 tonnes de CO2 / voiture ou 2,25% de réduction par rapport à 2018</b>	1,13 tonne de CO <sub>2</sub> / voiture ou 86,97% de réduction par rapport à 2018	impact COVID19
<b>Objectif 2020-3</b>	Réduction de la consommation de gaz naturel et de fioul domestique par degré-jour sur les sites fixes. Objectif 2019-2020: réduction de 1,90 % Empreinte 2018 = 1131 tonnes de CO <sub>2</sub> ou 541 kg/degré-jour Objectif 2019 = 539 kg/degré-jour <b>Objectif 2020 = 533 kg/degré-jour</b>	<b>Émissions maximales: 533 kg / degré jour ou 1,90% de réduction par rapport à 2018</b>	838 kg / degré jour ou 0,48% de augmentation par rapport à 2018	L'un des grands brûleurs n'a pas été éteint durant l'été 2020.
<b>Objectif 2020-4</b>	Rapport entre électricité verte (électricité renouvelable d'origine régionale achetée + production par nos propres installations PV) et la quantité totale d'électricité consommée <b>Objectif 2020 : minimum 98 %</b>	<b>Minimum 98%</b>	100%	

<p><b>Objectif 2020-5</b></p>	<p>Rapport entre électricité verte (électricité renouvelable d'origine régionale achetée + production par nos propres installations PV) consommée sur les projets de génie civil et lors des travaux environnementaux et la consommation totale d'électricité consommée</p> <p><b>Objectif : minimum 75 % d'ici fin 2022 (2020 : 20 % minimum ; 2021 : 50 % minimum ; 2022 : 75 % minimum)</b></p>	<p><b>Minimum 20%</b></p>	<p>58%</p>	
<p><b>Objectif 2020-6</b></p>	<p>Réduction des émissions de CO2 dues au trafic des navetteurs</p> <p>Objectif d'ici 2022 : réduction de 13 % par rapport à 2018 2018 = 2433 tonnes ou 1,43 tonne/navetteur</p> <p><b>Objectif 2020 : réduction de 8 % par rapport à 2018 ou émissions maximales de 1,32 tonne/navetteur ou 0,66 tonne/navetteur par semestre</b></p>	<p><b>8% de réduction par rapport à 2018 ou des émissions maximales de 1,32 tonne / navetteur ou 0,66 tonne / navetteur par semestre</b></p>	<p>0.53 Ton/navetteur ou 63% de réduction</p>	<p>Impact COVID</p>
<p><b>Objectif 2020-7</b></p>	<p>Objectif : réductions programmées démontrables au travers de notre propre optimisation des concepts (concept/matériaux) par rapport au concept de référence du client, et ce dans, respectivement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50 % des projets DBFM, DBM ou DB adjudés en 2021-2022 ;</li> <li>▪ 20 % des projets DBFM, DBM ou DB adjudés en 2020-2021 ;</li> <li>▪ 1 projet DBFM, DBM ou DB adjudé en 2019-2020.</li> </ul>	<p><b>1 DBFM, DBM of DB-projet en 2019-2020</b></p>	<p>Projet COTU</p>	